



Journée nationale d'action le 26 juin 2015¹

Sauvons Jeunesse et Sports

Dans une République Educative

Face à la dénaturation des missions du service public de la Jeunesse et des Sports et la souffrance des personnels qui le composent, l'intersyndicale JS appelle à une journée nationale d'actions et de grève² le 26 juin prochain.

L'intersyndicale JS revendique la mise en place immédiate des restructurations suivantes.

1/ L'intégration de l'administration JS au sein d'un Pôle Educatif³ permettant :

- ☞ le respect des missions éducatrices JS ;
- ☞ une gestion respectueuse des statuts et des missions des personnels JS par la DRH, déjà commune à l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur, des départements ministériels éducatifs.

2/ La sortie des DDCS/PP permettant :

- ☞ de regrouper les missions et personnels au sein d'une seule autorité administrative déconcentrée, de niveau régional - sans modification imposée de leur lieu d'exercice -, elle-même sous l'autorité directe du ministre chargé de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la mission Educatrice de l'Etat ;
- ☞ d'organiser la couverture géographique territoriale grâce à des Unités Territoriales - permettant à la « réforme territoriale » de se mettre en place sans la moindre mutation d'office de personnels JS - présentes dans chaque département assurant une couverture régionale, interdépartementale (notamment les régions appelées à disparaître le 1/01/16) et départementale.

3/ Une unité et coordination régionale des missions et structures :

- ☞ grâce à la création d'une coordination régionale regroupant le réseau renforcé⁴ des Etablissements JS, les nouvelles DRJSCS et leurs Unités Territoriales ;
- ☞ permettant création d'un partenariat éducatif performant⁵ avec :
 - les autres départements du Pôle Educatif (notamment EN et ESR) ;
 - les collectivités territoriales ;
 - les fédérations sportives, d'éducation populaire et de jeunesse.

L'Intersyndicale JS appelle tous les personnels JS à participer à la journée nationale d'actions et de grève du 26/06/15, matérialisée par :

- *un rassemblement devant le ministère JS (avenue de France) au moment où le ministre présidera le prochain CTM JS ;*
- *des audiences intersyndicales JS auprès de chaque préfet préfigurateur ou non des 13 futures régions.*

¹ Date de la convocation du prochain CTM JS.

² Un préavis de grève sera déposé pour que tous les personnels qui le souhaitent puissent participer à cette journée nationale d'actions en étant libérés de leurs contraintes professionnelles.

³ Engagement du Président de la République non réalisé à ce jour.

⁴ En conservant les sites actuels et réintégrant, à minima, tous les sites fermés par la RGPP.

⁵ Qui est aujourd'hui une obligation face aux difficultés que rencontre « l'Ecole » au sens large du mot.